



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS  
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du Mercredi 10 Avril 2024**

**SERVICE ASSAINISSEMENT  
Vote des Comptes Administratifs 2023 Assainissement Collectif  
Délibération n°52/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux .....	02 Avril 2024
Date d'affichage .....	02 Avril 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé .....	46
Nombre de Délégués en exercice .....	44
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance .....	29
Nombre de Procurations .....	05

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-avril à 16h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des mariages de la Mairie de Vire Normandie – 11 rue Deslongrais 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BENOIST Bernard, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIZE Pascal, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LELARGE Michel, LETELLIER Nadine, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, ROBBES Martine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

**Etaient absents excusés** : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, LEFRANCOIS Denis, MAINCENT Lyliane, RAVENEL Georges et ROSSI Annie,

**Etaient absents** : Mesdames et Messieurs COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin et GUETTIER Mickaël.

**Procurations** : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric, de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur MAROT DECAEN Michel, de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur Jean-Luc HERBERT, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric et de Madame MAINCENT Lyliane à Madame DESMOTTES Nicole.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h10.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

#### I – DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Francis HERMON, le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois ne participant pas aux votes des comptes administratifs propose à l'Assemblée d'élire un Président de Séance avant de se retirer.

Candidat : Monsieur BROGNIART Frédéric. Vote au scrutin secret ou public ? Les conseillers syndicaux décident de procéder à un vote au scrutin public.

Après délibération, à **l'unanimité des présents** les conseillers syndicaux élisent Monsieur BROGNIART Frédéric pour assurer la présidence de la séance lors des votes des comptes administratifs 2023 pour les budgets suivants :

- Budget assainissement de l'ex-SIAEPA des Bruyères ;
- Budget assainissement de l'ex-SIVOM de Saint Sever ;
- Budget assainissement de l'ex - Service Assainissement de Vire Normandie ;
- 

Les anciens Présidents des Collectivités fusionnées qui sont présents à la présente réunion ne participeront pas aux votes du ou des comptes administratifs de leur ancienne structure. Ainsi :

- Monsieur Francis HERMON ex- Président du SIAEPA des Bruyères, ne participera pas au vote de l'intégralité des comptes administratifs pour le motif ci-dessus exposé.
- Monsieur Eric JUS ex-Président du SIVOM de ST SEVER, ne participera pas au vote du compte administratif du budget Assainissement du SIVOM de ST SEVER ;
- Monsieur Joël DROULLON ex-Président du Service Eau de Vire Normandie ne participera pas au vote du compte administratif du budget Assainissement du Service Assainissement de Vire Normandie ;

#### II – VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 :

Les conseillers syndicaux sont invités à approuver les comptes administratifs 2023 des budgets assainissement pour les anciennes structures auxquelles le Syndicat des Eaux du Bocage Virois s'est substitué, qui se présentent comme suit :

<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>					
<b>2023 : Section d'Exploitation</b>					
	Résultat de Clôture 2022	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture 2023
SIAEPA Bruyères	331 878,98	633 155,76	508 383,30	124 772,46	456 651,44
SIVOM de St Sever	289 916,25	329 811,76	170 704,61	159 107,15	449 023,40
Service Assainissement Vire Normandie	1 447 176,05	2 499 606,60	2 357 884,34	141 722,26	1 588 898,31
<b>Total</b>					<b>2 494 573, 15</b>
<b>2023 :Section d'investissement</b>					
	Résultat de Clôture 2022	Recettes	Dépenses	Solde d'exécution 2023	Résultat de clôture 2023
SIAEPA Bruyères	-33 151,74	454 942,74	520 799,73	-65 856,99	-99 008,73
SIVOM de St Sever	-15 119,77	85 935,01	182 448,12	-96 513,11	-111 632,88
Service Assainissement Vire Normandie	108 522,40	766 902,01	780 841,52	-13 939,51	94 582,89
<b>Total</b>					<b>- 116 058,72</b>
<b>Résultat cumulé 2023 pour l'ensemble des structures fusionnées (hors RAR : restes à réaliser)</b>					<b>2 378 514,43</b>

Les chiffres du tableau ci-dessus sont en euros hors taxe.

Le résultat cumulé des comptes administratifs du budget de l'assainissement collectif tient compte des restes à réaliser à reporter en N+1.

Le total des résultats 2023 cumulé réel est de 2 378 514,43 €,

Les restes à réaliser 2023 (262 607,73 €) sont à exclure dans le calcul du résultat cumulé, celui-ci pour l'année 2023 s'élève à 2 115 906,70 €.

Afin de procéder au vote, Monsieur le Président quitte l'assemblée. Rappel : les anciens présidents ne prennent pas part aux votes.

Le nombre de délégués qui assistaient à la séance pour le vote des comptes administratifs est donc de :

- 28 pour le compte administratif du SIAEPA des Bruyères
- 27 pour le compte administratif du SIVOM de ST SEVER
- 27 pour le compte administratif du Service Assainissement de Vire Normandie.

Le nombre de Procuration à retenir pour les votes des comptes administratifs est de :

- 05 pour les comptes administratifs du budget du SIAEPA des Bruyères et du budget du Service Assainissement de Vire Normandie.
- 04 pour le compte administratif du Budget assainissement du SIVOM de ST SEVER puisque Monsieur Eric JUS ne peut participer à ces votes et qu'il a reçu procuration de Madame BRISON-VALOGNES Coraline

Après délibération, à l'**unanimité des présents**, les délégués syndicaux :

- Approuvent le compte administratif 2023 du budget assainissement collectif de l'ex - SIAEPA des Bruyères dont les résultats sont présentés ci-dessus.
- Approuvent le compte administratif 2023 du budget assainissement collectif de l'ex- SIVOM de Saint Sever dont les résultats sont présentés ci-dessus.
- Approuvent le compte administratif 2023 du budget assainissement collectif de l'ex- Service Assainissement Vire Normandie dont les résultats sont présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

*Le PRESIDENT de Séance,*  
Frédéric BROGNIART



Certifiée exécutoire après transmission à  
La Sous-préfecture de Vire et publication